

Direction Technique Nationale
Secrétariat – Morwena VEYSSIERE
Tel : 01 41 17 44 43 Fax : 01 41 17 44 97
E mail : mveyssiere@ffkarate.fr

Le Directeur Technique National

A

Mesdames et Messieurs
Les Président(e)s de ligue

Montrouge, le 20 octobre 2010

N/REF : DTN – 10-11 n°6

Objet : Convention d'Objectifs liant la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées, et les ligues

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Comme chaque année à pareille époque, je vous transmets les éléments qui vous permettront de renseigner la convention d'objectifs pour la saison 2010-2011.

La Convention d'Objectifs entre la fédération et les ligues doit permettre de décliner au plan régional les priorités fédérales, en les adaptant aux spécificités locales.

Outre les actions que vous menez régulièrement (organisation de compétitions, de passages de grades de qualité, d'actions de formation) qui mobilisent, à juste titre, la plus grande partie de votre énergie et celle de votre équipe d'élus et de votre ETR, je souhaite que vous puissiez également porter votre attention sur 3 objectifs plus spécifiques :

- Imaginer et organiser des activités, autres que les compétitions officielles, tout au long de la saison, afin de fidéliser le public jeune :
 - Pour les catégories minimes, cadets, juniors, sous l'égide de la ligue ;
 - Pour les catégories poussins, pupilles, benjamins, si possible, sous l'égide de vos comités départementaux.
- Militer pour que soient organisées des compétitions pour les ceintures de couleur au niveau départemental ;
- Œuvrer en liaison avec vos comités départementaux et vos clubs à l'accueil des nouveaux adhérents et en particulier à ceux des disciplines associées ; notamment au travers de l'accueil de compétitions ou de stages de référents.

C'est par un travail commun et coordonné que nous continuerons d'avancer et de développer notre fédération.

Je vous rappelle en outre quelques-unes des obligations qui vous incombent en contre partie des crédits fédéraux que la fédération est amenée à vous verser.

**Fédération Française de Karaté
et Disciplines Associées**

39 rue Barbès
92120 MONTRouGE
tél. 01 41 17 44 40
fax. 01 41 17 08 31
www.ffkarate.fr

- S'agissant du versement annuel des 3000 €, la fédération vous les accorde à la fin de la saison sportive à compter de la réception par la direction technique nationale du compte-rendu qu'elle demande aux équipes techniques régionales ;

- S'agissant des 1000 € versés par l'organisation des stages experts de karaté, ils sont versés en fin de saison sportive à l'analyse d'au moins deux comptes rendus de stage qui ont été organisés dans la ligue.

Dorénavant, en plus de ces deux stages, les ligues qui accueilleront un référent des Disciplines Associées bénéficieront d'un versement de 500 €.

- S'agissant du versement des 3,50 € par licence émise, un premier acompte est versé en décembre de chaque année au vu des licences déjà enregistrées et arrêtées au 30 novembre 2010. Un second acompte est versé en avril, il comptabilise les licences enregistrées jusqu'au 30 mars 2011. Le solde est versé en fin de saison sportive après la réception, d'une part de la convention d'objectifs qui lie la fédération et la ligue, après réception d'autre part des comptes rendus d'assemblée générale et des documents financiers à savoir les budgets et le bilan ;

- S'agissant des 0,50 € par licence, il est procédé à un seul versement en octobre (sur la base des licenciés de l'année précédente) et après transmission à la DTN du calendrier sportif, de votre ligue, de la saison en cours.

Vous trouverez les documents relatifs à la convention d'objectifs ligue à savoir, la fiche signalétique, le programme des actions 2010-2011 ainsi que les documents financiers, en vous connectant sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.ffkarate.fr/coligues1011>

Je vous joins, pour exemple, les documents que vous trouverez à l'adresse précitée.

Merci d'envoyer l'ensemble des documents demandés par mail à cpettinella@ffkarate.fr ainsi qu'à mveyssiere@ffkarate.fr, avant le 31 janvier 2011.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez également me contacter par mail ou par téléphone au 06 86 55 97 41.

Je reste à votre entière disposition pour toute demande de renseignement complémentaire que vous voudriez connaître.

Pour le Directeur Technique National

Claude PETTINELLA
Directeur Technique National Adjoint

